



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 JANVIER 2008

À une séance régulière tenue le 7 janvier 2008, au lieu et à l'heure ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

Mme Ginette Moreau, mairesse
M. Léopold Rousseau, conseiller no 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
M. Jacques Fortier, conseiller no 3
M. André Lacasse, conseiller no 4
M. Mario Côté, conseiller no 5
M. Bernard Ouellet, conseiller no 6

La directrice générale adjointe atteste que plus de 15 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
 - a. Enregistrement des droits de parole du public
 - b. Exercice des droits de parole du public
2. Faits saillants et bref résumé de la correspondance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
5. Adoption des comptes
6. Transferts de crédits (aucun)

ÉTUDE :

7. **DOSSIERS D'URBANISME**
 - a. Nominations au comité consultatif d'urbanisme
8. **LE SERVICE DES LOISIRS**
 - a. Subvention aux scouts du 127^e Groupe Agapogil
 - b. Subvention au CPA les Dorisseaux
9. **LE SERVICE DES INCENDIES**
 - a. Rapport sur la situation des activités du service des incendies pour décembre 2007
 - b. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
10. **LA VOIRIE, HYGIÈNE DU MILIEU**
 - a. Achat de bacs à récupération
 - b. Avis de motion - règlement pour former un comité UPA – Municipalité dans le cadre du Règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES)
11. **LE SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE**
 - a. Envoi des comptes de taxes et factures impayés à la M.R.C.
12. **ADMINISTRATION**
 - a. Services juridiques annuels
 - b. Fonds Micro-crédit Lotbinière



13. AGENDA POLITIQUE

- a. Dépôt des intérêts pécuniaires des élu(e)s
- b. Nomination du maire suppléant

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

13843-01-2008
point no 3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la séance régulière du 7 janvier 2008 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

13844-01-2008
point no 4

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Lacasse, conseiller no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 3 décembre et des séances spéciales du 11 et 17 décembre soient acceptés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

13845-01-2008
point no 5

ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires Bruts payés - Décembre

Ginette Moreau Daigle	1 700.08 \$
Léopold Rousseau	796.80 \$
Jean-Pierre Lamontagne	796.80 \$
Jacques Fortier	796.80 \$
André Lacasse	796.80 \$
Mario Côté	796.80 \$
Bernard Ouellet	796.80 \$
Martine Couture	4 929.58 \$
Cathy Bergeron	4 225.02 \$
Côme Côté	118.26 \$
Mario Deblois	393.84 \$
Claude Demers	216.81 \$
Jean-Marie Hébert	142.89 \$
Julie Pelland	202.02 \$
Frédéric Gauvin	58.04 \$
Martin Miller	1 848.15 \$
Dominic Bergeron	154.76 \$



Michel Leboeuf	94.90 \$
Danny Bouchard	346.38 \$
Adrien Peterson	443.83 \$
Dominique Dubé	137.60 \$
Frédéric Côté	232.50 \$
Yan Fréchette	94.90 \$
André Bilodeau	151.84 \$
Mario Lemieux	137.60 \$
Sandra Vallée	56.94 \$
Deny Blouin	221.21 \$
Lina Moreau	846.40 \$
Thérèse Sévigny	634.80 \$
Renault Lepage	4 202.94 \$
Linda Fortin	1 707.82 \$
Dany Lamontagne	3 103.98 \$

Total des salaires payés - employés non syndiqués:	31 183.89 \$
---	---------------------

Total des salaires payés - employés syndiqués:	48 773.97 \$
---	---------------------

Total des salaires bruts payés pour décembre 2007:	79 957.86 \$
---	---------------------

Comptes payés - Décembre

PG Govern Québec inc.	Renouvellement contrat d'entretien et soutien	12 812.68 \$
S.A.A.Q.	Immatriculation - camions incendies	448.00 \$
Club de patinage artistique Ste-Croix	Subvention	100.00 \$
Benoît Côté	Ménage du chalet des loisirs	240.00 \$
Benoît Côté	Ménage de la salle communautaire	425.00 \$
Marcel Croteau	Ménage de l'Hôtel de Ville	528.00 \$
Renault Lepage	Garde - travaux publics	120.00 \$
CARRA	Cotisation de novembre	1 047.84 \$
L'Impériale	Essence et diesel	3 960.20 \$
Jeune Chambre de Commerce Lotb.	Remboursement dépôt salle com.	50.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	4 148.92 \$
Maison des Jeunes	Subvention	1 148.56 \$
S.S.Q.- Vie	Cotisation - assurances	5 025.66 \$
Laurent Cayer	Garde - travaux publics	120.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	2 122.95 \$
Centre de la Petite enfance Jolibois	Remboursement dépôt salle com.	50.00 \$
Jeld-Wen	Remboursement dépôt salle com.	40.00 \$
Christian Côté	Garde - travaux publics	120.00 \$
Stéphane Laroché	Garde - travaux publics	120.00 \$
Michel Dubois	Garde - travaux publics	60.00 \$
Benoît Côté	Ménage du chalet des loisirs	240.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	6 787.69 \$
Postes Canada	Frais de poste - Apollinairois	300.87 \$
CARRA	Cotisation de décembre	1 047.84 \$
Total des comptes payés pour le mois de décembre 2007 :		41 064.21 \$

Comptes payés Loisirs - Décembre

Ligue de soccer Lotbinière	Balance saison 2007	223.54 \$
----------------------------	---------------------	-----------

Total des comptes payés des loisirs pour le mois de décembre 2007:	223.54 \$
---	------------------



Comptes à Payer - Décembre

Accessoires à incendies de Québec inc.	Tests hydrostatiques, inspections et air pack	185.74 \$
Acklands Grainger	Équipement - garage	282.56 \$
Alternateurs Lemay & fils inc.	Contrôleur, poulie, alternateur et main d'œuvre	262.04 \$
Auclair & Landry inc.	Remplacer et calibrer ressort - porte de garage	1 234.57 \$
Banlieue Ford	Pièces	47.11 \$
Cathy Bergeron	Remboursement de frais de déplacement	48.00 \$
Béton Laurier inc.	Heures de pelle - bassin et route 273	9 366.69 \$
Bi-Sports	Ballon de volley-ball	56.96 \$
BOC	Location de bouteilles	24.38 \$
Bdycote	Analyses d'eau	961.74 \$
Boivin & Gauvin inc.	Équipement - véhicules incendies	4 919.23 \$
BuroPlus St-Agapit	Papeterie	351.08 \$
Carquest	Pièces	284.13 \$
CGER	Location camion ordures & réparation camion	7 602.68 \$
CMP Mayer	Équipement de véhicules incendies	10 152.94 \$
Commerçants de la Chaudière inc.	Transport (Dicom)	40.68 \$
Constructo	Publication dans revue - appel d'offres	56.98 \$
Coop Fédérée	Huile à chauffage - Petit Collège	1 112.29 \$
Martine Couture	Remboursement de frais de déplacement	48.00 \$
Pierre Demers	Remboursement - chaussures de sécurité	148.12 \$
Michel Dubois	Remboursement - chaussures de sécurité	150.00 \$
Entreprises Lévisiennes	Béton bitumineux - Bois-franc et Moulanges	126.89 \$
Enviram, groupe-conseil	Révision plan et règlement d'urbanisme	2 848.75 \$
Envir'eau puits	Travaux de mise aux normes du 1er au 31 déc. 07	2 734.80 \$
Ernest Joubert inc.	Location laser et cible	1 036.95 \$
Excavation Réjean Lemay inc.	Bassin de rétention	499.95 \$
Excavations Ste-Croix	Location de pelle	4 016.60 \$
Fabrique St-Apollinaire	Messes et cartes d'offrandes	212.00 \$
Fleuriste St-Agapit	Gerbe de présentation - soirée de remerciements	34.19 \$
Fonds de l'information foncière	Droits de mutations	45.00 \$
Linda Fortin	REER - année 2007	1 001.07 \$
Fourniture et Ameublement du Québec	Caisses de papier	222.96 \$
Micheline Gagné	Ordinateur, installation et configuration	812.50 \$
Garage Paul Nap. Mercier & fils	Pièces - scie à chaîne	47.29 \$
Gaz Métro	Gaz - caserne de pompiers	160.41 \$
Groupe Giroux	Borne chemin Lambert	341.85 \$
Hamel Construction	Tuyau de béton - rue des Cormiers	102.56 \$
IGA	Divers achats pour réunions	102.49 \$
Impressions G.L. inc.	Enveloppes et Apollinairois	2 128.60 \$
ITT Flygt	Aérateurs étangs - entretien et réparation	3 071.34 \$
Labrador	Eau de source	16.18 \$
Stéphane Laroche	Remboursement - chaussures de sécurité	150.00 \$
Léo Hamel entrepreneur inc.	Travaux - bassin de rétention	481.29 \$
Librairie Renaud-Bray	Achat de livres pour bibliothèque	8.48 \$
Librairie Chouinard	Achat de livres pour bibliothèque	662.90 \$
Métrinox	Pièces - étangs et borne-fontaine	52.25 \$
Martin Miller	Déplacement de la laveuse à la caserne (pièces)	129.29 \$
Mini-Moteur R.G.	Plaques vibrantes - aqueduc	6.83 \$
Motosports St-Apollinaire	Réparation VTT & casque	181.34 \$
Normand Côté, électricien	Vérifier pompe aux étangs et prise salle com.	4 569.97 \$
Novicom	Équipement camion-citerne incendie	17.09 \$
Placide Martineau	Pièces, accessoires et manutention de girafe	875.60 \$
Poly-Énergie inc.	Entretien du réseau d'éclairage	716.75 \$
Pompaction inc.	Réparation pompe à eau portative	429.72 \$
PISF	Réservoir eau potable	53.45 \$
Protection incendie Viking inc.	Manchon - service incendie	92.76 \$
Les p'tits moteurs	Vérifier système de charge	172.17 \$
Quincaillerie 2000 enr.	Heures de machinerie: bassin, des Jonquilles, etc.	35 604.67 \$
Ray-Car	Pierre à drainage	480.25 \$
Réal Huot	Pièces: rues des Cormiers, route 273, etc.	13 939.54 \$
Remorquage Douville & Delisle	Dépannage du camion ordures	256.39 \$
Robert Boileau inc.	Pièces pour zamboni	364.15 \$
Services Frimas inc.	Entretien du système de climatisation/chauffage	260.95 \$



SignoPlus	Panneau de signalisation	47.06 \$
SOCAN	Déclaration trimestrielle - droits d'auteurs	606.82 \$
Trafic Contrôle	Réparation de 3 luminaires au garage	68.71 \$
Transports B.G. senc.	Heures de camion - bassin de rétention	425.76 \$
Transport Yohann Fecteau	Heures de camion - bassin de rétention	111.07 \$
Trésorier international Métallurgistes Unis	Cotisation de décembre	615.15 \$
Unicoop	Pièce - tracteur	80.85 \$
Variétés Jaco inc.	Paires de gants	143.58 \$
Westburne	Fluorescents caserne et Hôtel de Ville	160.22 \$
Wolseley	Diable	357.51 \$
Xérox	Entretien photocopieur	356.04 \$
Total des comptes à payer pour le mois de décembre 2007:		119 376.91 \$

13846-01-2008
point no 7a

NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QU'il existe un règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme, portant le numéro 250-1996;

ATTENDU QUE la durée du mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme est de deux ans et que celui-ci vient à échéance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal

Que la Municipalité nomme, sur le comité consultatif d'urbanisme, les conseillers Léopold Rousseau, président du comité et Jean-Pierre Lamontagne, ainsi que M. Jean-Marie Boucher, M. Réal Daigle, Mme Madeleine Boulay et M. Serge Roger, citoyens de Saint-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité

13847-01-2008
point no 8a

SUBVENTION AUX SCOUTS DU 127^E GROUPE AGAPOGIL

ATTENDU QUE le 127^e Groupe Agapogil nous a fait parvenir une demande écrite afin d'obtenir de la Municipalité un soutien financier pour mener à bien leur mission sociale;

ATTENDU QU'une trentaine de jeunes sont supervisés par des adultes bénévoles;

ATTENDU QUE parmi les jeunes, 6 sont résidents de la municipalité de Saint-Apollinaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'accorder à ce regroupement, la somme de 300 \$, soit 50 \$ par participant de St-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité

13848-01-2008
point no 8b

SUBVENTION AU CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LES DORISSEAUX

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande écrite de la part du Club de patinage artistique les Dorisseaux sollicitant une subvention pour les patineurs et patineuses de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention des organismes de sports et loisirs;

ATTENDU QU'il y a 25 enfants de Saint-Apollinaire qui sont inscrits;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU par le conseil municipal :



D'accorder au Club de patinage artistique les Dorisseaux, une subvention de 1250 \$ à raison de 50 \$ par participant.

Adopté à l'unanimité

13849-01-2008
point no 9a

RAPPORT SUR LA SITUATION DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2007

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De prendre acte du rapport du service de sécurité incendie pour le mois de décembre :

ALARME INCENDIE :	3
FEU DE BÂTIMENT :	3
DÉSINCARCÉRATION / ACCIDENT DE LA ROUTE :	3
ASSISTANCE AUX CITOYENS / AMBULANCIERS / POLICIERS :	2
TOTAL APPELS URGENCE :	11
VÉRIFICATION :	4
PRATIQUE :	1

Adopté à l'unanimité

13850-01-2008
point no 9b

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a entrepris les démarches pour se doter d'un schéma de couverture de risques incendie conformément à la Loi sur la sécurité incendie ;

ATTENDU QUE la Loi 112 sur la sécurité incendie oblige les municipalités locales et les MRC à réévaluer leur méthode d'intervention en favorisant la compatibilité de leurs services de sécurité incendie notamment en matière de prévention des incendies;

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière entreprend sous peu l'élaboration des plans de mise en œuvre faisant partie intégrante du schéma de couverture de risques incendie;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC de Lotbinière est en accord avec les recommandations concernant le rôle du préventionniste régional tel qu'indiqué dans les tableaux suivants :

Actions sous la responsabilité du préventionniste régional et incluses dans la quote-part

Actions prévues dans l'entente et pris en charge par la MRC			
Élaboration de programme		Autres actions	
1	Analyse des incidents	16	Rapport statistique annuel d'analyse des incidents
2	Rapport d'activités	17	Rencontre de regroupement d'achats
3	Visite résidentielle	18	Mise à jour de la réglementation
4	Inspection de bâtiments de risque élevé et très élevé	19	Règlement de création de service incendie
5	Entraînement des pompiers	20	Formation aux pompiers pour les visites de bâtiments
6	Entretien, vérification et signalisation des poteaux incendie	21	Modèle de plan d'intervention
7	Entretien et vérification des véhicules	22	Calendrier de formation
8	Inspection de bâtiments agricole	23	Évaluation des ententes inter municipales
9	Sensibilisation du public	24	Analyse du système de communication d'urgence
10	Prévention propre aux bâtiments présentant des lacunes en intervention	25	Protocoles de déploiement automatique des ressources
11	Procédure de Recrutement de pompier	26	Mode de coordination entre intervenant du même milieu
12	Procédure d'atteinte de force de frappe	27	Analyse de chaque point d'eau
13	Guide d'intervention	28	Recommandation de renouvellement de véhicule
14	Aménagement de points d'eau conforme	29	Collaboration lors des enquêtes
15	Entretien, vérification et signalisation des points d'eau		



Inspections sous le principe de facturation : Utilisateur-payeur

Risque	Intervalle d'inspection (en année)	Responsable du programme	Inspecté par
Faible	5	Préventionniste	Pompiers
Moyen	4	Préventionniste	Pompiers
Élevé	4	Préventionniste	Préventionniste
Très élevé	3	Préventionniste	Préventionniste
Bâtiment agricole	4	Préventionniste	Pompiers/ Cie assurance

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser François Paquin TPI à élaborer les plans de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie selon les éléments présentés à l'intérieur de cette résolution.

Adopté à l'unanimité

13851-01-2008
point no 10a

ACHAT DE BACS À RÉCUPÉRATION

ATTENDU QUE les bacs bleus sont obligatoires sur le territoire de la municipalité de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QU'un montant de location est imputé sur le compte de taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De faire l'achat de 4 palettes de bacs à récupération de 360 litres, ce qui équivaut à 49 bacs, auprès du fournisseur Gestion U.S.D. inc., au coût de 77.50 \$ l'unité, pour un total de 3797.50 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

point no 10b

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT POUR FORMER UN COMITÉ UPA – MUNICIPALITÉ DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT SUR LE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES (RCES)

Avis de motion est par les présentes donné par Jacques Fortier, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement formant un comité UPA – Municipalité dans le cadre du règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES).

13852-01-2008
point no 11a

ENVOI DES COMPTES DE TAXES ET FACTURES IMPAYÉS À LA M.R.C.

ATTENDU QUE les dossiers de vente pour non-paiement de taxes doivent être envoyés à la M.R.C. de Lotbinière avant le 15 mars de chaque année selon les paramètres habituels;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Lacasse, conseiller no 4
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

Que la municipalité de Saint-Apollinaire envoie à la M.R.C. de Lotbinière tous les dossiers des contribuables dont les taxes et factures de l'année 2006 et autres années antérieures n'ont pas été payées à ce jour.

Adopté à l'unanimité



13853-01-2008
point no 12a

SERVICES JURIDIQUES ANNUELS

ATTENDU QUE le contrat de services juridiques avec le cabinet Joli-Coeur, Lacasse, Geoffrion, Jetté, St-Pierre vient à échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de services professionnels pour l'année 2008;

ATTENDU QUE ladite proposition comprend les services professionnels de base suivants :

- Opinions verbales téléphoniques sommaires sur toutes questions relatives aux opérations et activités de la Municipalité
- Recherches juridiques sommaires
- Frais de télécopies

ATTENDU QUE ces services sont offerts au prix annuel de 1500 \$ en plus des taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De l'acceptation de l'offre de services du cabinet Joli-Coeur, Lacasse, Geoffrion, Jetté, St-Pierre, avocats au prix annuel de 1500 \$ (125 \$/mois) TPS et TVQ en sus. Ce prix exclut toute opinion juridique écrite, la rédaction des règlements municipaux et de contrats, ainsi que les opinions verbales nécessitant des recherches élaborées.

Les autres mandats spécifiques qui pourraient leur être confiés seront facturés selon le tarif horaire des avocats impliqués.

Adopté à l'unanimité

13854-01-2008
point no 12b

FONDS MICRO-CRÉDIT LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE l'organisme « Micro-Crédit Lotbinière » travaille depuis 2004 à la mise en place d'un fonds de micro-crédit dans la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE ce fonds permettra à des citoyens de réaliser des projets générateurs d'emplois et de prendre, par le fait même, leur juste place dans l'économie locale;

ATTENDU QUE cette démarche s'inscrit dans le cadre de la lutte à la pauvreté dans la MRC de Lotbinière;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

Que la municipalité de Saint-Apollinaire adhère au plan de visibilité de l'organisme Micro-Crédit Lotbinière à titre de partenaire associé pour un montant de 100 \$. L'offre de visibilité comprend une mention sur le site web de l'organisme, une publicité dans le journal local et un certificat d'implication au projet.

Adopté à l'unanimité

13855-01-2008
point no 13a

RÉCEPTION DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

ATTENDU QUE les membres du Conseil doivent déposer chaque année le formulaire de leur déclaration des intérêts pécuniaires afin de pouvoir siéger en toute légalité lors des séances du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Lacasse, conseiller no 4
ET RÉSOLU par le conseil municipal



De recevoir le dépôt de tous les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux. En conséquence d'un tel dépôt, le conseil municipal peut siéger conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité

13856-01-2008
point no 13b

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU QUE le mandat de M. Jacques Fortier comme maire suppléant vient à échéance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De nommer à nouveau, le conseiller no 3, Jacques Fortier, comme maire suppléant, pour une période de 6 mois, à compter de ce jour.

Que monsieur Fortier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout acte notarié et/ou document requis, incluant les transactions bancaires, en remplacement de Mme Ginette Moreau, lorsque celle-ci est absente et que telle signature est requise durant cette période.

Adopté à l'unanimité.

13857-01-2008
point no 16

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De clôturer la séance régulière le 7 janvier 2008, à 20 h 03.

Adopté à l'unanimité

Ginette Moreau,
Mairesse

Cathy Bergeron
Directrice générale adjointe
